

Le petit journal Floribunda



L'été est bien là et les résidents comptent bien en profiter, notamment au travers de l'organisation inédite de la fête de la musique à l'extérieur de l'établissement. En début de mois, les résidents ont pu bénéficier d'une sortie au bord de la Siagne, grâce à l'aide de nos bénévoles Daniel et Yvette.

Le portrait du mois est consacré à Laurent GUILLERMINET, notre podologue depuis le mois de mars. Il assure les soins de pédicurie auprès de nos résidents, sur inscription au préalable à l'accueil. Rdv en page 3 pour plus de détails.

Enfin, le prochain Conseil de la Vie Sociale se tiendra le 18 juillet après-midi. Vous pouvez dès à présent vous rapprocher de vos représentants pour leur faire part de vos observations, remarques ou propositions.

Le petit journal de Floribunda prend des vacances pour revenir en forme dès la rentrée.

Très bon été à tous !

AU SOMMAIRE :

- - ANIMATION
- - LIEN SOCIAL
- - HÉBERGEMENT
- - SOINS
- - TECHNIQUE

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Karima OUHIBI (Directrice)
- Valérie REANT (Directrice adjointe)
- Nathalie STAB (Infirmière coordinatrice)
- Marie-Line POUMOT (Animatrice)
- Corinne LORMAND (Accueil)
- **Numéro 40 juin 2025**



K. OUHIBI
DIRECTRICE
EHPAD Floribunda

LES TEMPS FORTS DU MOIS DE JUIN :

La fête de la musique s'est tenue le vendredi 20 juin à l'arrière de l'établissement. À cette occasion Eric et MERLY nous a proposé un show époustouflant ! Les familles, le personnel et les résidents d'Arc en Ciel étaient conviés à l'évènement. Un buffet dinatoire a permis de partager en toute convivialité cette soirée de folie !



Une sortie au bord de la Siagne a été organisée grâce à l'appui des bénévoles Daniel et Yvette. Le paysage apaisant et calme a permis aux résidents de prendre un grand bol d'air frais. Nos remerciements s'adressent aux bénévoles mais aussi à Marie Line, notre animatrice, et Sylvain notre agent technique, pour avoir organisé ce temps d'escapade.



PORTRAIT DU MOIS :



Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur Laurent, notre podologue. Il assure les soins de pédicurie auprès de nos résidents une à deux fois dans le mois au niveau du salon bien être du RDC. Sur appréciation du personnel soignant ou demande de la famille, les résidents peuvent bénéficier de

soins de pédicurie sur inscription auprès de l'accueil. La prestation est de 40€.

Quelques mots de présentation de Laurent :

*" J'ai commencé à travailler dans la région en 1999 dans le cadre d'un remplacement à Saint-Laurent du Var et Antibes
Ensuite, je me suis installé à Cannes La Bocca en 2000
Je suis venu pour la première fois Floribunda, vers 2003. À l'époque, je n'avais pas encore d'enfants et je me souviens dire à Corinne :
je risque de m'absenter ma femme est enceinte
Mes premiers contacts étaient avec Virginie et Corinne
J'ai tout de suite apprécié les relations avec le personnel où je trouvais qu'il y avait une bonne atmosphère."*

LES ANNIVERSAIRES DU MOIS

Madame Lucette BERTRAND

Monsieur Patrick CARESSE

Monsieur Jean DUFOUR

Monsieur Raymond LAHOUSSE

Madame Laure BOURDET

Madame Danièle APARICIO

Madame Jeanny PREMOSELLI

Madame Jacqueline DUBOS

née le 01 Juin

né le 02 Juin

né le 02 Juin

né le 05 Juin

née le 11 Juin

née le 13 Juin

née le 19 Juin

née le 23 Juin



NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

Madame Nicole REICH

Madame DULEY-MARAIS

Monsieur Pierre DETOURNAY

Monsieur Borar SOM

Madame Denise FONTAINE

arrivée le 04 Juin

arrivée le 05 Juin

arrivé le 17 Juin

arrivé le 24 Juin

arrivée le 26 Juin

LE COIN DES SOUVENIRS

L'équipe de Floribunda a une pensée émue pour :

Madame Micheline DEBUNE (05/06/2025),

Madame Germaine FOATA (22/06/2025),

Monsieur Patrick MARZINIAK (23/06/2025),

VIE INSTITUTIONNELLE :



Le prochain Conseil de la Vie Sociale (CVS) aura lieu au PASA le vendredi 18 juillet. Le compte rendu de cette instance sera affiché par la suite à l'entrée de la salle de restauration. Nous rappelons les objectifs du CVS :

Le Conseil de Vie Sociale est une instance élue par les résidents et les familles de l'EHPAD. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de

l'établissement, le Conseil de Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif. Le Conseil de Vie Sociale a été créé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux. Le Conseil de Vie Sociale favorise l'expression et la participation des résidents et de leur famille à la vie de la structure.



NOUS ESPÉRONS QUE CETTE QUARANTIÈME ÉDITION VOUS A PLU, ET NOUS SERONS RAVIS DE VOUS RETROUVER LE MOIS PROCHAIN. EN ATTENDANT, N'OUBLIEZ PAS DE PRENDRE SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES...